

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session extraordinaire du 30 décembre 2019 dédiée au budget 2020

Étaient présents :

La mairesse suppléante:

Mme Estelle Muzzi

les conseillères et les conseillers :

Mme Sylvie Faille M. André Lafrance M. Denis Robert

Absents:

M. Robert Duteau, maire Mme Vicky Landry Bergeron

M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante.

Aussi présent, la Directrice générale, secrétaire-trésorière, Mme Jocelyne Blanchet.

Pensée

OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 30 DÉCEMBRE 2019 DÉDIÉE AU BUDGET 2020.

LECTURE À HAUTE VOIX, PAR LE PRÉSIDENT, DE L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 30 DÉCEMBRE 2019 TEL QUE SIGNIFIÉ PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE LE 18 DÉCEMBRE ET PORTANT SUR LE BUDGET. CONFIRMATION PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS D'AVOIR REÇU LA CONVOCATION ET D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE QUE LES SUJETS PRÉVUS À L'ORDRE DU JOUR SERAIENT ABORDÉS.

RÉSOLUTION 2019-345

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire dédiée au budget du 30 décembre 2019.

RÉSOLUTION 2019-346

Il est proposé et appuyé à la majorité que soit adopté le budget municipal pour l'année 2020 avec les modifications suivantes :

- Éclairage de la rue Pellerin \$24. X 19 portes :

456.\$

 Une indexation des salaires des pompiers au lieu de 81613.\$

103 304.\$

- Achat et fourniture des pompiers : ajout du nettoyage

 Immobilisation : ajout de la tondeuse à gazon pour le Bobcat (le petit JD remplacera le MF)

10 000.\$

Formules Municipales - No 5614-MST



No de résolution ou annotation



d Internet

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Mme Sylvie Faille est pour

M. André Lafrance est contre

M. Den's Robert est pour

M. Estelle Muzzi, mairesse suppléante est pour

Bien qu'il soit en accord avec la grande majorité du budget, M. Lafrance explique les motifs de son désaccord en regard de la non diminution significative des dépenses du parc régional.

RÉSOLUTION 2019-347

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté le programme triennal d'immobilisation de 2020 en annexe tel que soumis avec les modifications apportées :

Caserne:

- 2020 15 000\$ pour 2 appareils respiratoires avec cylindres de carbone à +/- 8000\$ et 10 000\$ pour une armoire de séchage des boyaux
- Ajout à chaque année suivante : le même montant pour les appareils respiratoires pour un total de 20 appareils.

RÉSOLUTION 2019-348

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient établis les taux variables de la taxe foncière pour l'année 2020 comme suit :

Catégorie résiduelle (taux de base)	0,52 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles non	0,73 / 100\$ d'évaluation
résidentiels	
Catégorie des immeubles industriels	0,73 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles de six (6)	0,52 / 100\$ d'évaluation
logements et plus	
Catégorie de terrains vagues desservis	0,52 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles agricoles	0,39 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles assujettis à la	0,73 / 100\$ d'évaluation
compensation tenant lieu de taxes	

RÉSOLUTION 2019-349

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit maintenu le taux de la taxe sur les ordures et recyclage pour l'année 2020 à 228.00\$ l'unité.

RÉSOLUTION 2019-350

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit maintenu le taux de la taxe spéciale pour l'éclairage de la rue Pel erin pour l'année fiscale 2020 à 24.00\$ l'unité.

RÉSOLUTION 2019-351

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient maintenus le taux d'intérêt et les frais administratifs pour arrérages de taxes municipales pour l'année fiscale 2020 à 10%.

RÉSOLUTION 2019-352

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit publié le sommaire du budget 2020 accompagné des graphiques représentant la part des taxes des différentes catégories et envoyé en format circulaire par le Bureau de poste.



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2019-353

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. André Lafrance et résolu à l'unanimité que soit autorisé le paiement des taxes municipales en 3 versements, qui seront dus, au plus tard, pour les dates suivantes :

- 25 mars 2020
- 25 juin 2020
- 25 septembre 2020

Ouverture de la période des questions par la présidente :

- Intervention de M. Tinant félicitant la Municipalité pour la taxation agricole particulière
- Intervention de M. Tinant concernant des améliorations à faire pour augmenter la rentabilité du Parc régional
- Intervention de M. Dumesnil concernant les ordures qui n'ont pas été ramassées à plusieurs reprises.
- Intervention de M. Dumesnil pour la collecte du recyclage et des ordures concernant la cédule et l'horaire.

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit levée la séance extraordinaire dédiée au budget du 30 décembre 2019.

Mme Estelle Muzzi

Mairesse suppléante

Mme Jocelyne Blanchet

Directrice générale, secrétaire-trésorière